



Assemblée générale

Distr. limitée
23 février 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 10 de l'ordre du jour

Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida

Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie : amendement au projet de résolution [A/75/L.59](#)

Organisation de la réunion de haut niveau sur le VIH/sida de 2021

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs de l'amendement :

Andorre, Argentine, Canada, Équateur, Kiribati, Libéria, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Monaco, Monténégro, Nouvelle-Zélande, République de Moldova, République dominicaine, Saint-Marin, Suisse, Timor-Leste et Ukraine

